

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 14 Janvier

La situation en Europe

Cette année, comme les années précédentes, la fête du 1^{er} janvier a été pour les hommes d'Etat des diverses puissances de l'Europe, l'occasion de se prodiguer l'assurance d'une amitié mutuelle et d'exprimer une fois de plus, leur désir d'une universelle pacification.

Nous ne doutons nullement de la sincérité de tous ces bons sentiments, bien que la diplomatie passe généralement pour être peu sincère, et qu'elle aime à déguiser sa pensée. Il est certain que l'Europe a besoin de paix et que tous les peuples du vieux continent ne demandent qu'à vivre en bonne harmonie. En est-il de même de ceux qui président à leurs destinées, des souverains, ces prétendus pasteurs des peuples qui ne prennent conseils que de leur ambition et de leurs intérêts personnels ?

Qui oserait l'assurer sans crainte de se tromper ?

Il est difficile de pénétrer le fond de la pensée d'un monarque; son état d'âme est souvent une énigme, même pour ses familiers et ses conseillers.

Ce qui est certain, c'est que, au moment même où tous les hommes d'Etat font ces déclarations pacifiques, ils préparent la guerre avec une activité qui serait bien autrement louable, si elle avait pour but le bonheur des peuples, et non les luttes sanglantes de l'avenir.

Ce démenti que les hommes d'Etat se donnent ainsi à eux-mêmes, en préparant ce qu'ils appellent la « paix armée », — deux mots qui jurent d'être accolés ensemble — suffit à prouver que la situation de l'Europe manque de stabilité et que toutes les causes de rupture entre les nations ne sont pas supprimées.

Non, malgré toutes les déclarations pacifiques, nous ne sommes pas certains le moins

du monde, que le molock sanglant des batailles ne viendra pas troubler la quiétude des peuples et les faire se ruer les uns sur les autres.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte du monde pour voir à combien de questions irritantes et pleines de difficultés se heurte la diplomatie européenne. Nous ne parlerons ni de Cuba, ni du conflit hispano-japonais, ni du conflit hispano-américain, ni de la question du transvaal, ni de celle des Philippines, etc. Il en est d'autres encore que nous pourrions citer. Mais ce qui se passe en Europe suffit amplement à prouver que l'horizon n'est pas sans nuages. Une sourde agitation règne sur les rives du Bosphore et sur celles de Danube. La question des duchés Danois n'est pas tranchée définitivement, ni celle de l'Alsace-Lorraine qui, depuis vingt-six ans, attend l'heure de la délivrance.

Ce sont là autant de points noirs qui ne laissent pas d'inquiéter les amis de la paix. Il convient d'ajouter que l'attitude de l'Allemagne n'est pas non plus précisément faite pour dissiper les inquiétudes. Depuis quelque temps surtout, on ne parle, au delà du Rhin, que de préparatifs militaires. Les allemands consacrent des sommes énormes au développement de leur marine de guerre et de leur artillerie qu'ils viennent encore de transformer. Non contents de cela, ils organisent un camp sur la frontière belge et achètent des locomotives et des wagons pour accélérer la mobilisation de leurs armées.

Quelle bonne volonté que l'on y mette, on ne saurait voir dans ces agissements des promesses rassurantes pour l'avenir.

Nous savons bien que les allemands donnent pour raison à cette espèce de délire de militarisme, l'alliance franco-russe et le voyage triomphal du tsar Nicolas II à Paris, qui en a été comme l'affirmation solennelle. Ce prétexte ne saurait tromper personne. Tout le monde sait bien que l'Allemagne s'est mise sur un pied formidable de guerre bien avant que l'alliance franco-russe n'existât, et qu'elle a toujours entendu assurer la

paix universelle par sa prépondérance militaire. Or, aujourd'hui, cette prépondérance, elle l'a perdue depuis que la France et la Russie ont fait alliance, et voilà pourquoi elle s'impose les plus lourds sacrifices dans l'espoir de la reconquérir. Ce militarisme à outrance n'est pas sans danger pour les nations qui se laissent entraîner dans cette voie, car il les mène fatalement à la ruine, à la banqueroute. L'Italie en sait quelque chose; son entrée dans la triple-alliance lui a été plus funeste que sa guerre avec le Négus Ménélik. Aussi la chute de M. Crispi qui s'était fait le docile valet de l'Allemagne, a-t-elle causé dans toute la Péninsule un véritable soulagement.

Quant à l'Autriche-Hongrie, malgré son rapprochement avec la Prusse, elle n'a pas oublié Sadowa et n'attend que l'occasion pour rompre une alliance qui lui pèse et dont elle ne saurait tirer aucun profit.

On peut dire sans exagération aucune que l'alliance franco-russe est aujourd'hui la meilleure, la plus solide garantie du maintien de la paix; et c'est peut-être parce qu'ils ont le sentiment de la situation et des périls et des nécessités de l'heure présente, que les deux peuples resserrent chaque jour cette alliance par des manifestations d'amitié, aussi spontanées que touchantes.

Pierre Lux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 janvier

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. le comte Lemercier, président d'âge.

M. le président invite, aux termes de l'article premier du règlement, les six plus jeunes membres présents à venir siéger au bureau pour y remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

MM. Marchegay, Grenier, Lucien Cornet, Laurent Bougère, Bascou et P. Richard prennent place au bureau.

M. le président déclare le bureau déjà constitué et, conformément aux dispositions de l'article premier de la loi constitutionnelle du 16 juillet

— Ah ! c'est la vieille qui te gêne, pas vrai ? T'as tort, puisque la bonne femme, je te le répète, a la trompe d'Eustache complètement obstruée, mais si, malgré tout, tu préfères que madame passe au boudoir pendant notre conversation, rien de plus facile...

Sur un signe particulier de Pierre Rigaut, la mère Rincette, avec une célérité bien étonnante chez une blessée, quitta son fauteuil, traversa allègrement la salle et disparut dans celle contiguë qu'on venait de dédorer du titre pompeux de boudoir.

— Ce n'est pas plus malin que ça... tu vois fit-il Et, redevenu tout à coup sérieux, il ajouta sur un ton farouche :

— Maintenant causons et finissons-en, hein ?

— Que me voulez-vous encore ? balbutia Angèle, le corps entier remué d'un frisson.

— Mettre un terme définitif à tes jérémiades, et faire en sorte qu'à l'avenir je n'entende plus jamais, tu m'entends bien, jamais, cette réponse précisément que tu me sers avec une intonation de martyr, chaque fois que nous nous retrouvons ensemble... Que me voulez-vous ? dis-tu — Je veux une chose des plus naturelles, faire comme toi une fin — une fin qui me mette à jamais à l'abri des soucis, et qui m'évite à l'avenir d'avoir à te déranger de ta vie calme... et enviée !

— C'est de l'argent que vous voulez... combien vous faut-il ?

— J'attends ta réponse... c'est toujours la même... Je t'en suis pas moins reconnaissant... mais je refuse...

— Vous refusez ? ...

— Oui... d'abord il est probable que tu ne me donnerais pas assez... Oh ! je sais bien qu'il y a longtemps que je n'ai fait un appel sérieux à ta bourse, et que la

let, 1875, déclare ouverte la session ordinaire de la Chambre des députés pour 1897.

Allocution du président

Le président prononce l'allocution suivante :

« Mes chers collègues,

» Je regrette, pour vous et pour moi, que mes aînés, MM. de Lacroix, Boyssat, le baron Gérard et le comte de Jouffroy d'Abbans aient été empêchés d'occuper le fauteuil qui leur revenait et je ne prends pour un jour la première place parmi vous que pour obéir à notre règlement.

» La session ordinaire de 1897 s'ouvre sous des auspices rassurants. A l'étranger, la France a repris son rang et son influence parmi les nations, et à l'intérieur, si toutes les difficultés ne sont pas aplanies, notre gouvernement démocratique gagne chaque année plus de force et d'autorité par sa durée même.

» Certes nous savons, surtout ceux qui dirigent de près ou de loin le gouvernement de la République que tout n'y est pas parfait. Nous devons au moins avoir la conscience que si l'on assure le calme des consciences, la liberté à ses amis comme à ses ennemis sous le respect des lois, si l'on ne veut pas trop presser les choses, ne pas oublier que la vie d'un peuple est plus longue que celle d'un homme et qu'il a le temps pour lui, on acquerra la certitude de toucher enfin à la conquête du gouvernement du pays par le pays, c'est-à-dire la solution du redoutable problème posé depuis la grande Révolution de 1789.

» La République établie en France depuis plus d'un quart de siècle, dans les conditions les plus difficiles, avec la liberté entière de la tribune et de la presse, au milieu des passions les plus ardentes, surexcitées encore par les écoles révolutionnaires et socialistes (interruptions à l'extrême-gauche), la République libérale et progressive malgré tout est de plus en plus affermie. Ses adversaires les plus résolus sont obligés de le reconnaître eux-mêmes.

» Il nous faut invoquer les grands noms de Montesquieu et de Tocqueville pour répéter après eux que les démocraties ont plus besoin que les autres gouvernements de pratiquer la vertu et d'échapper aux atteintes de l'envie ! (Bruit sur divers bancs à l'extrême-gauche.)

» Les démocraties ont aussi besoin d'idéal. Notre grand Pasteur le disait sans cesse et ses amis ont fait graver sur sa tombe ces jolies paroles : « Heureux celui qui porte en soi un Dieu, un idéal de la beauté et qui lui obéit, idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile. »

» Considérons donc virilement la situation et ayons confiance dans le présent et espérance dans l'avenir.

comtesse de Limeray a dû faire des économies... Mais aujourd'hui l'argent ne me suffit plus... j'ai des visées plus nobles... et, comme toi — je te le répète — je veux faire une fin... et une fin honorable...

Angèle jeta sur son oncle un regard méprisant.

— Tu as deux fois tort de me toiser avec tant de hauteur... D'abord ce n'est pas parce que Mme veuve Desormes est devenue aujourd'hui la comtesse de Limeray pour qu'elle oublie aussi vite son passé. Ensuite parce que tu sais bien, Angèle, que ce que je veux je le veux bien, et pour arriver à mon but je ne reculerai devant rien, ne l'oublie pas... La comtesse de Limeray ne m'en imposera pas plus que la femme de l'infortuné Desormes, retiens bien cela... Tu es et tu sera toujours pour moi la petite vagabonde de Bruxelles, la fille d'Antoine Rigaut, le galérien ! Fais en sorte que je ne sois pas obligé de te le rappeler trop haut, si tu ne veux pas qu'on l'apprenne.

Angèle courba la tête sous ces menaçantes paroles.

— Je dis que je veux faire une fin... et cette fin c'est près de toi, et près de ton mari que j'entends la faire...

— Y songez-vous, fit-elle affolée à l'idée de cette affirmation. Mais oubliez-vous donc qu'il est des personnes qui vous ont connu et qui vous reconnaîtraient : M. Hersent qui vient au château, le docteur Noris, l'abbé Nortier...

— Que m'importe d'être reconnu... Aussi n'est-ce pas en qualité d'oncle de Mme la comtesse de Limeray que j'ambitionne une place dans ta nouvelle famille ; cette place c'est la reconnaissance de ton mari qui me la fera aussi large, aussi belle que quiconque pourrait la désirer.

(A suivre)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 27

LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

X

Marthe et André

— Pour eux je suis venu, envoyé par un bon ami à moi, Budaille, pour chercher quelque pièce de gibier, que me rapportera tout à l'heure le père Guérin ; pour le moment, la mère Guérin me croit bien tranquillement en train de faire un somme, dans le cabinet que voici.

En parlant il se leva et ouvrit une porte donnant sur un étroit cabinet où le bûcheron cachait les acheteurs de gibier qu'il braconnait sur les terres de Limeray, lorsqu'il leur fallait passer la nuit à attendre son retour.

— A la moindre alerte je réintégrai ma cachette — je m'y enferrai avec la clef que voici — et l'indiscret, à qui la fantaisie prendrait de venir dire un bonjour à cette brave mère Rincette, trouverait Mme la comtesse de Limeray toute seule auprès d'elle en train de relever son courage par des charitables paroles qu'elle n'entendrait pas d'ailleurs ! Remarque, en outre, que, de cette fenêtre, je peux voir venir de très loin, et prendre mes précautions en conséquence.

Machinalement, la comtesse de Limeray s'en vint près de la fenêtre d'où la vue, en effet, s'étendait très loin.

Par la large avenue qui conduisait au carrefour des Chènes-Verts, on embrassait une partie du parc. Miss Maud et les deux enfants s'y promenaient précisément à cet instant. A leur vue, Angèle ne put retenir un petit cri.

— Qu'y a-t-il ? demanda Pierre Rigaut en s'approchant chant à son, mais en évitant toutefois de se mettre en évidence devant les carreaux dépourvus de rideaux.

— C'est là ton enfant, et celui du comte de Limeray ? demanda-t-il en apercevant le groupe dans le lointain...

Envahie d'un sinistre pressentiment à cette question, Angèle fit un signe de la tête sans répondre...

— Ils sont de la même taille, continua Pierre Rigaut, et habillés comme ils sont de la même façon, on les prendrait aisément l'un pour l'autre... Ah ! cependant, ajouta-t-il, il y en a un des deux qui, je crois voir, a les cheveux plus longs que l'autre... c'est sans doute ton fils...

— Oui... mais pourquoi me demandez-vous cela...

— Pour me rendre compte, répliqua Pierre Rigaut, qui parut réfléchir.

Étonnée de ce silence subit, Angèle le regarda. Il demeura comme absorbé pendant quelques instants, puis un mauvais sourire erra sur ses lèvres minces, tandis qu'une flamme fugitive s'alluma dans ses yeux.

La comtesse de Limeray eut une sensation atroce ; un froid mortel lui glaça le cœur !

— Voyons, voyons, dit tout à coup Pierre Rigaut en sortant de sa rêverie, je suis venu pour causer, il ne s'agit pas de perdre de temps... Si ma nièce veut bien prêter une oreille attentive à son excellent oncle ?

La malheureuse jeta à la dérobée un regard vers la mère Rincette toujours immobile dans son fauteuil...

» Le point noir actuel est l'état de nos finances. A la suite de la rançon effroyable, conséquence des désastres de la dernière guerre, après la reconstitution de notre armée et de notre flotte, sans restreindre, plutôt en multipliant nos travaux publics, nous avons élevé notre dette à un chiffre formidable et demandé à l'impôt tout ce qu'il peut rendre.

» Nous sommes d'accord sur la gravité de cette situation. Nos dissentiments commencent sur les moyens de parer à cet état de choses. Nous y parviendrons, mes chers collègues, avec beaucoup de patriotisme et d'abnégation réciproque.

» Il faut placer ces questions vitales en dehors et au-dessus de la politique quotidienne des partis. La France est toujours la plus riche nation du monde. Elle a, plus qu'aucune autre, le sentiment de l'égalité proportionnelle.

Election du bureau définitif

La Chambre procède aux divers scrutins pour la constitution du bureau définitif. Le président annonce auparavant que MM. Doumergue, Laroze et Ernest Carnot ne sont pas candidats de nouveau aux fonctions de secrétaires.

Scrutin pour l'élection du président : M. Henri Brisson a obtenu 295 voix. Voix perdues sur des noms divers, 12.

M. Brisson est proclamé président de la Chambre des députés pour l'année 1897. (Vifs applaudissements).

Scrutin pour l'élection de quatre vice-présidents. Ont obtenu : MM. Sarrien, 274 voix ; Poincaré, 242 ; Deschanel, 221 ; Isambert, 218.

Les quatre vice-présidents sortants sont donc réélus au premier tour.

Scrutin pour l'élection des secrétaires. Ont obtenu : MM. Mougeot, 244 voix ; Codet, 224 ; Henri Cochin, 198 ; Abel, 194 ; Déjean, 177 ; Decker-David, 167 ; Néron Bansel, 166 ; Jourde, 161 ; Dracke, 154 ; Vacher, 124 ; Thoulouse, 119 ; Brand, 109 ; Alasseur, 91 ; Modeste Leroy, 79 ; Dutreix, 73 ; Farjon, 72 ; Le Clech, 75 ; Marchegay, 53.

MM. Mougeot, Codet, Abel et Henri Cochin sont proclamés élus ; il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin pour les quatre autres secrétaires.

Scrutin pour l'élection de trois questeurs. Ont obtenu : MM. B'zarelli, 241 voix ; Royer, 198 ; Guillemet, 189.

Les trois questeurs sortants sont réélus ; le bureau définitif se trouve donc constitué, sauf pour les quatre secrétaires.

La prochaine séance est fixée à jeudi pour l'installation du bureau et la fixation de l'ordre du jour.

SÉNAT

Séance du 12 janvier

M. Wallon, doyen d'âge, préside. Il fait l'éloge des sénateurs décédés.

M. Wallon ajoute que malgré les vicissitudes du scrutin, le Sénat restera le gardien vigilant de sa dignité et de ses droits. Le Sénat ne prétend pas être la Chambre haute ; il réclame simplement l'égalité qu'il tient de la constitution et de son origine même.

M. Wallon exprime la confiance que les nouveaux sénateurs sauront également maintenir les droits du Sénat.

Il termine en faisant des vœux pour la bonne harmonie des pouvoirs publics.

Des applaudissements prolongés accueillent sa péroraison.

Lé Sénat s'ajourne ensuite à jeudi pour l'élection du bureau définitif.

INFORMATIONS

Conseil des Ministres

Les ministres, réunis mardi à l'Elysée, ont décidé de demander au Parlement un crédit pour les obsèques de M. Rousseau, gouverneur de l'Indo-Chine, qui auront lieu à Paris, aux frais de l'Etat : L'inhumation aura lieu dans le Finistère.

M. Guinette de Baumont est nommé directeur des routes nationales de la navigation au ministère des travaux publics, en remplacement de M. Guillain.

Gouvernement d'Algérie

M. Cambon, gouverneur d'Algérie, serait nommé ambassadeur à Londres, et M. Jonnart, député, ancien ministre, succéderait à M. Cambon à Alger.

L'amiral Besnard

L'amiral Besnard serait candidat à la succession sénatoriale de M. Rousseau dans le Finistère.

Exposition de 1900

M. Boucher, ministre du commerce, va inviter les comités départementaux pour l'Exposition universelle de 1900 à se réunir périodiquement.

L'Évêché de Rodez

Le gouvernement et le Saint-Siège sont d'accord pour la nomination de l'abbé Hazera, curé de la Bastide, à Bordeaux.

Le concours de la médaille d'or

Le concours dit « concours de la médaille d'or », ouvert entre les internes des hôpitaux de Paris, s'est terminé par les nominations suivantes :

Chirurgie, prix : M. Baudet ; médaille d'argent : M. Lapointe, interne à La Salpêtrière.

L'élection de M. Constans

De nombreux sénateurs, interrogés aujourd'hui, au Luxembourg, au sujet des élections sénatoriales de la Haute-Garonne, croient que le Séuat annulera la troisième tour de scrutin et proclamera M. Constans élu au deuxième tour.

Un sénateur blessé

Ou mande d'Agen : M. Faye, sénateur de Lot-et-Garonne, ancien ministre, vient d'être victime d'un accident qui, heureusement, n'aura pas de suites graves : étant dans ses propriétés de Marmande, il montrait à l'un de ses amis un cheval auquel il tient beaucoup, lorsque l'animal rua brusquement et atteignit d'un coup de pied à la cuisse son maître qui fut renversé sur le sol.

Relevé aussitôt, M. Faye a reçu les soins du docteur Galup, qu'on avait mandé en toute hâte ; l'état du blessé est aussi satisfaisant que possible.

MADAGASCAR

Un télégramme du général Galliéni, venu par Majunga, annonce que l'insurrection des Hovas peut être considérée comme terminée. Les postes français occupent désormais toutes les frontières de l'Emyrne ; aucun incident à signaler sur la route de Tamatave. Les courriers commencent à circuler sur celle de Majunga.

Les écoles professionnelles et de médecine, récemment créées à Tananarive, ont eu un grand nombre d'élèves. M. Mizon ayant demandé à rentrer en France, le résident Ally a été envoyé à Majunga pour le remplacer.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Conférence socialiste

Ceux qui sont allés au théâtre mardi soir pour entendre un exposé de la doctrine socialiste, ont tout au moins d'un point de cette doctrine, ont été volés. Marcel Sembat, député de Paris, annoncé par les affiches, a été remplacé — peu avantageusement, nous voulons le croire pour lui — par le fameux maire révolutionnaire de Saint-Denis, M. Walther.

Cet ancien magistrat municipal qui occupe l'extrême-gauche du parti socialiste — confinant à l'anarchisme — a piteusement bafouillé pendant vingt minutes sur les prochaines élections législatives et a recommandé aux électeurs la candidature... de qui ? Je vous le donne en mille... Cagnac ? non... Dupas ?... non, Fort ? pas davantage... Eh bien, je vais vous le dire. Il nous a enjoint de voter pour M. Costes, maire de Cahors.

La candidature Costes prônée non pas même par des socialistes à l'eau de rose, ce qui serait déjà surprenant, mais par un des membres du comité central révolutionnaire les plus ardents, les plus... chambardeurs, passez-moi l'expression, c'était vraiment nouveau et inattendu.

Ou s'expliquait mal que la salle du théâtre qui avait été refusée l'an passé aux socialistes confédérés leur eût été accordée cette année. Nous avons le mot de l'énigme. Notre maire ne pouvait refuser la salle à des gens qui devaient lancer sa candidature.

Quant au parti socialiste lui-même, il nous sera bien permis, en spectateur impartial, de dire que cette tactique n'est pas faite pour donner grande foi en sa puissance et en sa vitalité. On aurait mieux compris si on les avait vu se compter sur un des leurs au premier tour, quitte à reporter leurs voix plus tard sur le candidat le plus rapproché de leurs opinions.

Mais, je le répète, ceux qui, de près ou de loin suivent les manœuvres du parti socialiste, ont été déconcertés. Car pour M. Walther, maire révolutionnaire de Saint-Denis, M. Delport, M. Costes, M. Relhié sont de vils réactionnaires qu'il mettrait volontiers dans le même sac, et entre lesquels il ne peut percevoir aucune nuance. Car il y a beaucoup moins de différence entre M. de Mun et M. Costes qu'entre M. Costes et M. Walther.

Le citoyen (hauvière a l'élocution très facile ; il parle d'abondance et avec chaleur ; mais sa conférence d'hier nous a montré d'une manière frappante l'utilité d'un plan. C'était décevant, sans suite, et on peut dire qu'au point de vue doctrinal, les spectateurs n'ont rien appris. Le mot collectivisme a été prononcé en tout une fois dans la soirée.

L'abbé Magne a parlé ensuite. Sa réponse, hâchée par les interruptions du public, échappe à l'analyse.

Nous aurions mieux aimé lire sa conférence dans la *Croix du Lot*, que l'entendre sur les planches.

Un voyageur de commerce de passage à Cahors et de religion juive, est monté à la tribune pour protester contre ceux qui veulent déchaîner sur les juifs les haines populaires.

On n'a pas voulu écouter M. Painchenat.

Y. Z.

Lettre de M. Rey

M. Rey, député, vient d'adresser à la *Dépêche* la lettre suivante :

Saint-Denis-Catus, le 9 janvier.

Monsieur le rédacteur,

Après avoir inséré la lettre de rectification que je vous ai adressée, vous ajoutez que je serais bien aimable de vous indiquer la différence qu'il y a entre les deux rédactions.

Vous êtes vraiment bien modeste et doutez par trop de votre perspicacité habituelle. Mais, puisque vous m'y invitez, je vais vous satisfaire.

La différence, et elle est fondamentale, se trouve dans le terme d'*extrême gauche* que vous avez employé et celui de *queue révolutionnaire* dont je me suis servi. L'extrême gauche se déclare encore pour la propriété individuelle, qui est la base de la société et de la civilisation, tandis que les révolutionnaires et collectivistes veulent la détruire et bouleverser complètement l'état de choses actuel. Or, comme je suis par-dessus tout partisan de la propriété individuelle, sans laquelle il n'y a ni progrès ni liberté, je donne la préférence à ceux qui ne l'ont jamais décriée ni combattue.

La différence, elle est encore dans cette affirmation, dont vous n'avez pas parlé, que je déplore la division du parti républicain et la considère comme un malheur ; ce qui veut dire que c'est la concentration républicaine pour laquelle je fais des vœux et non pour la concentration à droite comme vous le prétendez.

Je vous serai obligé de vouloir bien insérer encore cette réponse dans votre prochain numéro.

Agréez l'assurance de ma parfaite considération.

Emile REY.

Inspection des écoles primaires

M. Steeg, inspecteur général de l'instruction publique, est chargé de l'inspection des écoles primaires publiques du département du Lot pour l'année 1897.

Matinée musicale et littéraire

Voici le programme de la matinée musicale et littéraire organisée par les élèves du Lycée Gambetta, et qui aura lieu au Théâtre le dimanche 24 janvier courant, à 4 h. 1/2.

PREMIÈRE PARTIE

1. La Marche Lorraine (Chœur), L. Gannes.
2. Hymne de l'Enfant (Lamartine), Fournier A.
3. L'amitié, valse chantée (L. Vasseur) Carriol.
4. La Robe (E. Manuel), Delprat.
5. Lakmé (Léo Delibes), Lades.
6. Burhus et Néron (Racine), Aillet et Dilhac.
7. Marche du Tannhäuser, ar l'Orchestre.
8. Repentir (Sully Prudhomme), Malbec.
9. Berceuse de Jocelyn (B. Godard), Simon.
10. Severo Torelli (Scènes choisies), Delprat et Simon.
11. Sentinelle (Fragerolle), M. Labedan.

INTERMÈDE

LA FARANDOLE

Chœur, Danse avec accompagnement d'orchestre.

DEUXIÈME PARTIE

1. Gavotte des Mathurins, par l'Orchestre.
2. Le Drame (J. Aicard), Fournier B. et Muxart.
3. Sérénade espagnole (Audran), Carriol.
4. Un Jour (Mélodie anglaise), Simon.
5. Le Petit Navire (P. Delmet), M. Labedan.
6. La Mort du Loup (A. de Vigny), Darnis.
7. Tannhäuser, (Fantaisie pour violon), M. Barreau.
8. Le Bourgeois gentilhomme (Scènes choisies), Simon, Jacques, Loygues, Rabecac, Salvan, Contou, Frey, Aillet, Fournier Th.
9. Les Oiseaux (L. Roques), Chœur.

Cours d'adultes

Des causeries pour les jeunes filles adultes, faites par le personnel du collège de jeunes filles, de l'Ecole normale d'institutrices et des écoles de Cahors, auront lieu à l'Hôtel de Ville, salle des mariages, chaque dimanche, de 11 heures à midi, à partir du 17 courant. Voici les dates et sujets de quelques-unes de ces causeries :

17 janvier. — La conscience morale, par Mme Escande, directrice de l'Ecole normale d'institutrices.

24 janvier. — Blanchissage. Entretien du linge et des habits, par Mme Cahier, professeur à l'Ecole normale.

31 janvier. — Lecture des pauvres gens, de Victor Hugo, par Mlle Arteil, professeur à l'Ecole normale.

7 février. — Maladies contagieuses. Précautions à prendre. Désinfectants, par Mlle Thomas, professeur à l'Ecole normale.

Les autres sujets seront indiqués ultérieurement.

Les jeunes filles adultes sont invitées à se faire immédiatement inscrire au Collège, à l'Ecole normale ou dans l'une des deux écoles de Cahors. Sans cette formalité, l'entrée de la salle leur sera rigoureusement interdite.

Caisse des écoles

Dimanche 18 janvier 1897, à 4 heures du soir, conférence au théâtre par M. Ch. Barbié, professeur de rhétorique au Lycée Gambetta.

Sujet : L'avenir de la Poésie.

Cours aux adultes

Un cours d'adultes va être prochainement ouvert à l'école de la rue Fénélon.

Les jeunes filles qui désireraient y assister sont priées de se faire inscrire sans retard chez la directrice de cette école, qui leur donnera tous les renseignements dont elles pourraient avoir besoin.

Commission des habitations à bon marché

La commission des habitations à bon marché s'est réunie aujourd'hui à la préfecture, à 2 h. 1/2 du soir.

Nos compatriotes

Nous lisons dans la *République de Brive* : Mercredi-soir, 6 janvier, a eu lieu une nouvelle conférence populaire à Allasac.

Le conférencier, M. Espéret, professeur au collège de Brive, a développé devant un nombreux auditoire le sujet suivant qu'il avait déjà traité à Brive : « Les diverses étapes de l'Alliance franco-russe. »

S'il avait été goûté une première fois, nous pouvons dire qu'ici les applaudissements ne lui ont pas manqué, et, chaque fois qu'il touchait à la fibre patriotique, les braves de la salle lui montraient qu'il était compris et qu'on pensait comme lui.

Du reste, sa parole lente, scandée parfois, toujours claire et compréhensible, n'a pas peu contribué à lui conquérir les sympathies et on se dit encore dans la rue en s'abordant : « A-t-il bien causé notre conférencier de mercredi soir ? » Et déjà on se demande s'il ne reviendra pas.

Médailles d'honneur

M. le Ministre du commerce et de l'Industrie, vient d'accorder une médaille d'honneur à M. Arnaudet Jean, employé dans la maison Fieuzal, à Moulin d'Albas et à M. Château Etienne, charpentier dans la maison Parlange à Vayrac.

Société agricole et industrielle du Lot

MM. les membres de la Société agricole et industrielle du Lot sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi prochain, 16 janvier, à 3 heures précises du soir, dans le lieu ordinaire de ses séances, au conservatoire rue du Lycée.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière séance ; correspondance ; concours d'animaux gras ; Elections du bureau et des commissions.

Experts des Tabacs

Voici la liste complémentaire des experts des tabacs, que nous n'avions pas encore fait connaître à nos lecteurs. L'arrêté les désignant n'ayant été pris que le jour du commencement des opérations :

MAGASIN DE CAHORS

2^e Série

MM.

- Jordanet, propriétaire, à Labastide-du-Vert ;
- Bary, propriétaire, à Caix (Luzech) ;
- Courdès, propriétaire, à Lentillac (Lauzès) ;
- Girma, maire à Arcambal ;
- Vincent, propriétaire, à Labastide-Marnhac ;
- Sers, propriétaire, à Douellé ;
- Bénays, propriétaire, à Montouq ;
- Cassayre, propriétaire, à Cajarc.

MAGASIN DE SOULLAC

1^{re} Série

MM.

- Coudere, Louis, propriétaire à Cénévières ;
- Chatain, maire à Lherm ;
- Souillac, Ferdinand, adjoint à Grézels ;
- De Vassal, propriétaire, à Martel.

2^e Série

MM.

- Devès, propriétaire, à St-Médard (Gatus) ;
- Delmas, propriétaire, à Marceilhac ;
- Bessou, propriétaire, à St-Paul-Labouffie ;
- Laval, Cyprien, au Roc.

La fermeture de la chasse

La fermeture de la chasse est fixée au dimanche 31 janvier.

Les listes électorales

Tous les ans les électeurs se plaignent de ne pas être inscrits sur les listes électorales des communes qu'ils habitent. Généralement la faute en incombe aux intéressés

Nous croyons donc utile de rappeler les époques et délais des diverses opérations relatives à la révision des listes électorales :

Préparation du tableau de rectifications, du 1^{er} au 10 janvier.

Délai accordé pour dresser le tableau de rectifications, du 10 au 14 janvier.

Délai ouvert aux réclamations, du 16 janvier au 4 février.

Délai pour les décisions des commissions chargées du jugement des réclamations, du 4 au 9 février.

Délai pour la notification des dernières décisions, du 9 au 12 février.

Délai d'appel devant le juge de paix, du 12 au 17 février.

Délai pour les décisions du juge de paix, du 17 au 27 février.

Délai pour les notifications des décisions du juge de paix, du 27 février au 1^{er} mars.

Closure définitive des listes, le 31 mars.

Octroi de Cahors

Le produit brut des recettes de l'octroi pendant l'année 1896 a été de 177,689 fr. 52, se décomposant comme suit :

Boissons et liqueurs, 23,992 fr. 75 ; comestibles, 100,942 fr. ; fourrages, 8,959 fr. 38 ; combustibles, 25,268 fr. 14 ; matériaux, 14,760 francs 69 ; objets divers, 3,776 fr. 62.

Le vol à la gare de Cahors

L'auteur du vol commis à la gare de Cahors et d'un vol de tickets commis à la gare d'Espère dans la matinée du 9 janvier, a été arrêté mardi soir par la police de notre ville. Il se nomme El-Bah-Ardadi-Oulid-Mustapha-beo-Saïd. Il est âgé de 20 ans. Une somme de 416 fr. a été trouvée sur lui ; le reste de la somme dérobée a été dépensé par le voleur et cela, depuis dimanche, en divers achats.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 4 janvier

Présidence de M. de Laroussilhe, président semestriel. M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

Il signale, dans le Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux, une étude intéressante sur les potiers romains de la région et, dans le Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, un article de M. l'abbé Tailleur sur le trousseau d'une religieuse au dix-septième siècle.

M. l'abbé Gary continue la lecture de la monographie de la rivière le Lot, par M. Armand. La séance est levée à 10 heures.

Quelques précautions indispensables

HUILES MINÉRALES : ESSENCE ET PÉTROLE

La question de l'éclairage importe à toute le monde. Les familles pauvres comme les familles aisées recherchent à bon droit un mode d'éclairage perfectionné et bon marché. On se contenterait difficilement aujourd'hui de la fumuse chandelle de résine ou du vieux lumignon à l'huile ; et cela se comprend. Rien n'est plus triste qu'un éclairage insuffisant, tandis qu'une bonne lampe avec sa vive lumière, donne au foyer domestique un air de gaieté et de confort qui anime la veillée et facilite le repas du soir.

L'industrie de l'éclairage a subi bien des transformations depuis cent ans ; comme beaucoup d'autres industries elle est vraiment fille du 19^e siècle. Citons pour marquer les principales étapes : la découverte du gaz d'éclairage par un français, Philippe Lebon, celle des bougies après les travaux de notre grand chimiste Chevreul, l'invention de la lampe modérateur à huile ou quinquet, la lumière électrique, la découverte des sources de pétrole et, tout récemment, la production industrielle de l'acétylène.

Mais aucune n'a modifié aussi profondément l'industrie de l'éclairage que la découverte des mines de pétrole. Alors la petite lampe à essence a remplacé partout la chandelle ou la bougie, la grande lampe à pétrole a pris la place de la lampe à huile.

Ce nouveau mode d'éclairage n'est peut-être pas très hygiénique, il fatigue la vue ; mais n'importe, la lumière du pétrole est vive, blanche et relativement bon marché, cela a suffi pour en généraliser l'emploi.

Malheureusement les qualités qui font la valeur éclairante des huiles de pétrole, font aussi leur danger. Les vapeurs de ces liquides s'enflamment facilement et forment avec l'air un mélange gazeux que le feu fait détonner en produisant des explosions semblables à celles du gaz d'éclairage.

Tout le monde sait combien sont fréquents les accidents provoqués par l'emploi du pétrole. Ils n'enrichissent que trop les faits divers des journaux : incendies causés par l'explosion de lampes, femmes de service brûlées en versant du pétrole sur le feu pour le rallumer ou l'éteindre, etc.

Ces accidents peuvent être évités si l'on observe quelques précautions faciles à expliquer.

Le pétrole brut qu'on trouve dans le sol est un liquide noirâtre, bitumineux qui ne peut servir immédiatement. A la sortie du puits, on le distille

dans des appareils spéciaux qui le fractionnent en portions de moins en moins inflammables.

L'éther de pétrole, liquide très volatil et très explosif est le premier qui distille. Il est d'un maniement très dangereux et n'a pas d'applications dans l'économie domestique.

L'essence de pétrole passe ensuite ; c'est l'essence de nos petites lampes à éponge. Elle donne également beaucoup de vapeurs, et pour l'utiliser, il faut des lampes complètement fermées afin que la flamme ne puisse se propager dans le réservoir. C'est l'accident qui arrive toujours quand on a versé par mégarde de l'essence dans une lampe à pétrole, celle-ci étant plus ouverte que la lampe à essence. C'est encore par les vapeurs que la flamme communique du foyer à la boudille d'essence quand la ménagère imprudente veut activer son feu avec de l'essence.

Le pétrole proprement dit, troisième liquide qu'on extrait du pétrole naturel, s'il est bien rectifié, ne donne pas de vapeurs sensibles à la température ordinaire, et, versé dans une soucoupe, il ne s'enflamme pas quand on approche une allumette.

Les pétroles de luxe : l'oriflamme, la luciline, la saxoline, etc, remplissent assez bien ces conditions. Il n'en est pas toujours de même des pétroles ordinaires, qui peuvent être comme l'essence dangereux à manier. L'usage du pétrole ordinaire n'est d'ailleurs pas plus économique que celui des pétroles raffinés, puisqu'il exige une plus grande consommation pour obtenir le même éclat lumineux.

Pour brûler complètement, c'est-à-dire sans fumée, le pétrole a besoin d'un tirage spécial qu'on réalise avec le verre. Cette disposition projette la flamme en dehors du bec et détermine un courant d'air qui refroidit les parties métalliques de la lampe. On évite ainsi l'échauffement et les chances d'explosion ; et pour cette raison il est prudent d'éteindre la lampe à pétrole dès que le verre est ôté ou cassé.

Malgré les dangers que nous venons de signaler, l'éclairage à l'essence et au pétrole est commode, propre et avantageux ; mais il exige une surveillance de tous les instants et voici quelques conseils qu'on ne saurait trop répéter et qu'il est dans l'intérêt des ménagères de suivre avec attention :

1^o Préparer les lampes à essence ou à pétrole pendant le jour.

2^o Tenir les bidons ou bouteilles dans un endroit éloigné de toute flamme.

3^o Distinguer par la couleur ou par la forme le bidon à essence du bidon à pétrole pour éviter toute méprise.

Ne jamais verser d'essence ou de pétrole sur un foyer allumé.

Autant que possible n'employer que du pétrole rectifié, facile à reconnaître aux caractères indiqués plus haut.

Eteindre la lampe à pétrole dès que le verre est ôté ou cassé.

Si par accident de l'essence ou du pétrole s'enflamme, étouffer le feu avec des cendres ou un linge mouillé, mais jamais l'arroser d'eau.

Ces conseils devraient être affichés en grosse écriture dans toutes les cuisines.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 14 et 17 Janvier 1897

De 3 à 4 heures

Toulouse (P. R.)	Reynaud.
Le Cheval de Bronze (Ouverture)	Auber.
Vie d'Artiste (Valse)	Strauss.
Le Bal Masqué (Fantaisie)	Verdi.
Le Cœur des Femmes (Mazurka)	Strauss.

Variétés

UN PAPE FRANÇAIS
JEAN XXII

(Suite)

III

A peine monté sur le trône, le pape se préparait à affirmer. La guerre qui avait éclaté entre le roi de France Louis X et les Flandres durait encore sous Philippe le Long. Après la défaite de Courtray où l'armée royale périt dans les boues flamandes, les Français avaient repris quelques avantages et la lutte menaçait de s'éterniser. Jean XXII réclama son droit d'arbitrage. Les belligérants s'y soumièrent et chaque nation envoya des députés à Avignon. Le pape régla le différend. Mais les Flamands, qui s'étaient à l'avance déclarés prêts à accepter les conditions imposées, ayant, durant les négociations et malgré une trêve consentie par eux, fait alliance avec la ville de Bayonne, alors en conflit avec le roi, leurs députés prétendirent finalement ne pas posséder les pouvoirs nécessaires pour se ranger à la décision pontificale.

La mortification causée au Saint-Père par cet échec ne le détourna point d'autres tentatives analogues qu'il fit dans le même temps. Les résultats en furent plus heureux. C'est ainsi qu'il rétablit la paix entre le roi Robert et Amédée

de Savoie, et que les fractions rivales des Grimaldi et des Spinola, qui ensanglantaient la ville de Gènes, se réconcilièrent momentanément par son entremise. Ses émissaires pacifèrent de même certaines cités d'Italie, ou guelfes et gibelins en venaient, journallement, aux mains (1). L'annaliste qui nous fournit ces détails ajoute que les instructions pontificales étaient conçues dans un esprit de justice tout à fait propre à ramener la confiance envers le saint-siège, et que la commission donnée comportait en même temps des pouvoirs étendus, « à l'effet de rompre et déclarer nulles toutes colligations faites pour s'unir et s'entretenir dans la guerre, procéder par censures contre tous ceux qui refuseraient de venir en accord d'une bonne paix générale. » Rien, au demeurant, n'en prouve mieux la sagesse que le succès des négociateurs qui étaient des hommes prudents et pacifiques, mais animés en même temps d'un esprit d'énergie et de résolution nécessitée par les circonstances. Le pape savait arrêter les mesures convenables et, mieux encore, choisir les agents d'exécution, ce qui est la principale condition de la réussite.

On voudrait pouvoir distinguer chez Jean XXII le politique du théologien et exposer séparément ses rapports avec les puissances temporelles et les membres de l'Eglise. Mais le temporel et le spirituel sont alors tellement mêlés en leurs querelles qu'on ne saurait faire un départ utile entre les deux. D'autre part cette confusion rend fort difficile de suivre servilement, sans s'astreindre à des répétitions fastidieuses, le simple ordre chronologique. Il vaut peut-être mieux, dans un intérêt de clarté, tout en empruntant à l'un et à l'autre système ce qui peut y être pris et en s'appliquant à éviter les anachronismes, ne s'assujettir rigoureusement à aucune de ces méthodes. La vérité n'y doit rien perdre.

L'année 1317 ne s'était pas écoulée que le pape se trouvait en présence de doubles difficultés religieuses et politiques, l'hérésie naissante des *Fratricelli*, et la guerre imminente pour la couronne impériale entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Les années qui suivirent furent remplies du retentissement de ces luttes, chocs d'armées, disputes de casuistes, celles-ci servant à aiguïser les armes des champs de bataille.

La doctrine des *Fratricelli* n'était pas une nouveauté. L'ordre des franciscains ou frères mineurs, institué par François d'Assise au XIII^e siècle, comportait des règles très sévères, qui suscitèrent à ses débuts les protestations d'autres communautés. A leurs vœux d'obéissance et de chasteté, ils joignaient un renoncement absolu aux biens de ce monde, s'interdisant de posséder domaines, maisons, argent, à l'exemple de Jésus et des apôtres, qu'ils disaient n'avoir jamais rien eu à eux, ni personnellement, ni en commun. Doctrine inacceptable, s'écriaient les adversaires, parce qu'elle « tendait à les rendre homicides d'eux-mêmes et tentait Dieu, qui voulait que l'homme s'aïdât lui-même pour mériter l'aide de la Providence. » Donc erreur illicite et impie. Une constitution du pape Nicolas III avait déclaré que cette pauvreté imitée du Christ et de ses disciples, était méritoire et nullement contraire à l'orthodoxie. Quelques exaltés, commentant la décision pontificale et renchérissant sur ses termes, ne voulaient pas même se reconnaître la propriété de leurs habits et n'admettaient qu'un droit d'usage sur les choses indispensables à la vie. Ces théories étaient au fond celles d'une école socialiste contemporaine dont le dogme peut se résumer en cette formule : « Rien à personne », à la ponr contre partie : « Tout à tous ».

Ch. ROUSSEL. (A suivre).

(1) Luc Wadinghes, *Annales des frères mineurs, 1317.*

Le meilleur antiseptique des bronches et des poumons par ces temps froids et humides est le *Sirophéniqué de Vial*, qui guérit en quelques jours les toux, rhumes, enrhumements et influenza.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France

THÉÂTRE DE CAHORS

Lundi prochain 18 janvier, la troupe municipale d'Auch donnera sur notre scène une représentation de :

MIGNON

Opéra comique en 4 actes, mus. d'Am. Thomas
12 choristes. — Orchestre

Lire le numéro du 13 décembre du *Journal de la Santé*, 5, Bd Montmartre.

Une ingénieuse combinaison permet à tout lecteur de faire un gain de

Cent mille francs

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

REPEREUSE

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

A VENDRE

Plants greffés et porte-greffes, Riparias, Rupestris ou Solonis racinés ou en boutures, à de bonnes conditions.

On offre à tout acheteur sujets pour greffage du plant de Méraud, Auxerrois authentiques.

S'adresser à **COUAILLAC François**, à Foussal, par Luzech (Lot).

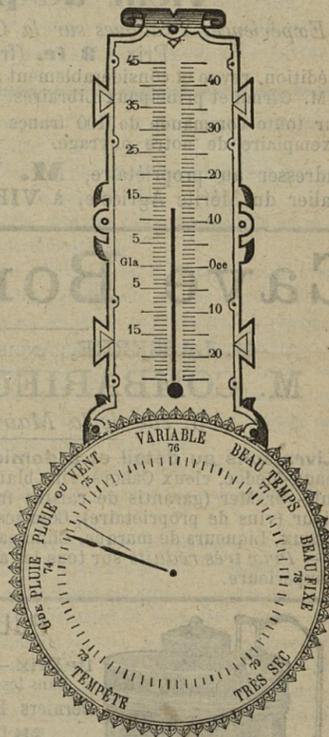
Pour cause d'agrandissement

M. Fabre a l'honneur de prévenir sa clientèle que ses ateliers d'horlogerie, bijouterie de la Boule d'Or, sont transférés

69, Boulevard Gambetta, 69

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse et l'indication de votre force au piano, à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique avec le catalogue des nouveautés.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 3.1
Id. maxima de la veille : 11.1
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 3.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre,

Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire
1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction

de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

DICTIONNAIRE POPULAIRE de médecine usuelle, d'hygiène publique et privée, illustré de 1.270 figures, publié par le docteur Paul Labarthe, nouvelle édition revue par le docteur de Soyre.

L'éditeur E. Flammarion met en vente en séries à 50 centimes une nouvelle édition du Dictionnaire de Médecine usuelle; cette nouvelle édition, complètement refondue, est revue et corrigée par le docteur de Soyre. Voici un extrait de la préface de cet ouvrage :

Les travaux de Pasteur et de ses collaborateurs, les recherches de Bouchard et de ses élèves ont tellement modifié nos connaissances sur l'origine, la nature et le traitement des maladies, qu'une révision minutieuse s'imposait. Déjà le docteur Paul Labarthe avait, dans ces dernières années, réuni bien des matériaux en vue de cette correction. Mais la mort est venue l'arrêter en plein travail et ne lui a pas permis de le compléter. Collaborateur de la première heure, ami de la famille, j'ai été chargé par l'éditeur E. Flammarion, de coordonner toutes les notes recueillies par mon bien regretté confrère, et de faire subir au texte de la quatrième édition les transformations indispensables. Toutefois il a été bien convenu que je conserverais au Dictionnaire sa physionomie particulière, que ce serait toujours une œuvre spéciale de vulgarisation, et que tout en y insérant les recherches scientifiques modernes, on simplifierait les explications autant que possible pour les rendre accessibles au grand nombre. Je n'ai eu garde, comme on le verra, d'oublier cette recommandation.

Parmi les articles qu'il nous a fallu refaire presque complètement, nous citerons : Acromégalie, Actinomycose; Aiguiseurs, Ainhum, Antipyrine, Opération d'Alexander, Baume du Commandeur, Darwinisme, Diphtérie, Grippe ou Influenza, Baume tranquille, Neurasthénie, Peste, Sérothérapie, etc.

D^r de SOYRE.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco, au fur et à mesure de l'apparition des séries, en envoyant un mandat-poste de 25 francs à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris. — Il paraîtra une série à 50 centimes par semaine.

Bibliographie

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 44 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquon x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

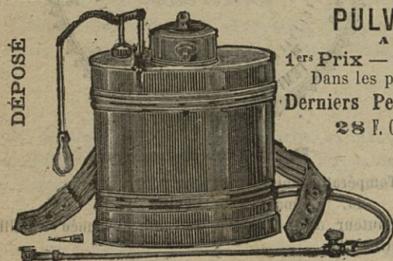
Cave Bordelaise

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

3, rue de la Mairie, CAHORS

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

SANTAL MIDY

Le propriétaire-gérant : LAYTON

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

SOYONS HOMMES !

Prostration nerveuse provenant des erreurs de jeunesse et excès. Guérison rapide et permanente par le nouveau traitement américain. Demander circulaire explicative à la St-Louis Médecine Company, 90, Great Russel St W. C. LONDRES.



GRANDE MARQUE NATIONALE

CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER

La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP	Bicyclette de luxe p ^r dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. extra 450 fr. — —	id n° 1 id 450 fr. —
id. n° 1 375 fr. — —	id n° 2 id 375 fr. —
id. n° 2 300 fr. — —	Tricycle pour dames 700 fr. —
Bicyclette-Tandem 750 fr. — —	Tricycle pour hommes 700 fr. —

Tricycle automobile CLÉMENT, Prix : 1,600 fr. avec le moteur Dion et Bouton.

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.
DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.